

Paris-danse : journal
hebdomadaire, artistique,
littéraire, sportif

. Paris-danse : journal hebdomadaire, artistique, littéraire, sportif.
1920-03-19.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

PARIS-DANSE

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI
Artistique - Littéraire - Sportif

ABONNEMENT

France et Colonies, un an 12 fr.
Etranger, un an 16 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

144, Rue Montmartre — PARIS (2°)

TÉLÉPHONE : Gutenberg 01-69 — 01-71

PUBLICITÉ

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

Les manuscrits ne sont pas rendus

NOS CONCOURS

Championnat de Danse de Paris (Amateurs)

Paris-Danse, par suite des mesures de restrictions qui s'abattent à tort et à travers en cette ère de victoire et de paix, — en particulier sur les dancings, — se voit obligé de retarder jusqu'à nouvel ordre la clôture des inscriptions du « Championnat de Danse de Paris ».

La nouvelle date de clôture sera portée à la connaissance de nos lecteurs et de nos amis dans un de nos plus prochains numéros.

Il est pour les danseurs, dont nous entendons, à *Paris-Danse*, soutenir les intérêts « jusqu'au bout », une excellente façon de protester contre les mesures ridicules prises contre leur sport préféré.

C'est de nous envoyer leurs adhésions en masse.

Ce sera pour *Paris-Danse* la meilleure récompense pour les efforts inlassables qu'il fait en faveur de la danse et des dancings.

Nous adressons ce même appel à tous les directeurs d'établissements de danse.

Le « Championnat de Danse de Paris », tout en stimulant les danseurs, sera pour eux la meilleure source de profits et de prospérité.

Qu'ils nous adressent donc tous, eux aussi, leur adhésion.

Unissez-vous à nous, danseurs et directeurs de dancings, et le succès couronnera enfin nos efforts. *Paris-Danse* vous est acquis.



(Photo Braunstein.)

Mlle Suzanne VALLÉE N° 6

Ne déchirez pas PARIS-DANSE,
communiquez-le, après l'avoir lu,
à vos amis qui pourront s'y abonner par la suite.

La plus belle danseuse de Paris

Le concours de la « plus belle danseuse de Paris » s'annonce, d'ores et déjà, comme non seulement un gros succès parisien, mais encore comme le plus gros succès parisien.

Il importe qu'il ait mieux que cela encore et qu'il soit un véritable triomphe, n'en déplaise aux détracteurs de la danse. *Paris-Danse* s'y emploie d'ailleurs, on le sait, de toutes ses forces.

Et il est décidé à faire l'impossible pour le prouver à tous et à toutes.

Paris-Danse invite, une fois de plus, ses aimables et gracieuses lectrices à lui envoyer sans retard leurs photographies.

Elles seront insérées, au gré des expéditrices, avec ou sans leur nom.

Au cas où le nombre des envois deviendrait suffisant, *Paris-Danse* en publierait plusieurs à la fois, dans le seul but de ne pas prolonger outre mesure un concours que les amis de la danse attendent avec une très légitime impatience.

(Voir en 2^e page le règlement du Concours.)

LA PHOBIE DE LA DANSE

Jusqu'où va-t-elle monter ?

Un acharnement ridicule

Il semble qu'un vent de folie souffle sur le cerveau d'un très grand nombre de nos concitoyens à quelque monde, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent.

Jadis, il m'en souvient encore, il est une phrase qui frappait mes oreilles et retenait mon attention.

Je l'entendais un peu partout. Je la lisais dans nombre de journaux. Elle était la suivante :

— Le cléricisme, voilà l'ennemi.

Nous a-t-on assez rabâché ces paroles !

Qu'on ne croie pas que je sois un cléricol outrancier si j'évoque la phrase en question.

Je suis pour la liberté de chacun. Mais je ne puis, au moment où j'écris ces quelques lignes, m'empêcher de songer à cette époque où l'on ne savait que faire pour mieux « manger du prêtre » !

En a-t-on assez absorbé !

Ceux qui en ont le plus mangé se portent

A QUOI REVENT LES JEUNES FILLES !



— O Saint-Raux ! faites que les dancings ne ferment pas à 10 heures !

d'ailleurs fort bien. Ils n'en veulent plus et voici qu'ils sont les premiers aujourd'hui à leur faire risette.

Demain, sans aucun doute, verra la réconciliation du Vatican et de la République.

Ils vont échanger des ambassadeurs.

— Le cléricisme, voilà l'ennemi.

— Les dancings, voilà l'ennemi !

C'est cette phrase que l'on entend dans de nombreux milieux.

Esprits moroses, esprits chagrins, esprits jaloux, tous s'acharnent contre la danse.

— La danse, voilà l'ennemi !

Ils la veulent écraser, anéantir à tout prix.

Ils ne reculent devant aucun moyen pour cela.

Et ils se mettent le cerveau à la torture pour chercher les moyens les plus propres à faire disparaître danses et dancings !

Fermeture à dix heures le soir et impôts écrasants !

Ils veulent « manger les danseurs ».

Ceux-ci d'ailleurs ne se laisseront pas faire.

Des taxes ?

N'a-t-on pas vu, il y a quelques jours, un de nos plus distingués édiles faire renvoyer à l'examen d'une des commissions de l'assemblée

Voir en septième page : PETITE GRISETTE (Java)

municipale, une proposition de taxe de 25 pour cent sur les recettes des dancings, jusqu'à 6 heures du soir et sauf le samedi et le dimanche !

L'édile en question a déclaré d'ailleurs qu'il n'admettait pas qu'il y ait des gens qui dansent aux heures où les autres travaillent !

Reste à savoir quels sont les gens qui travaillent lorsque les autres dansent entre 9 heures et onze heures du soir.

Va-t-il falloir, pour faire plaisir aux ennemis de la danse, décréter que telle ou telle catégorie de citoyens, seuls, pourront danser ?

Nous protestons ici, dans *Paris-Danse*, contre cette partialité de quelques *empêcheurs de danser en rond* qui font d'autant plus de bruit qu'ils sont peu nombreux.

Et, personnellement, je déclare intolérable qu'on veuille à tout prix l'écraser à sa naissance, au moment même où ils commencent à se développer, tous ces établissements où, je ne cesserais de le répéter, on ne se livre qu'à la danse saine et honnête, à la danse, art et sport.

Je sais ce que disent les ennemis de Terpsichore : Nous aimons la danse et nous sommes disposés à la protéger, mais nous sommes les ennemis des dancings.

Pourquoi, ô esprits jaloux, êtes-vous les ennemis des dancings ?

Simplement parce que ce sont des établissements chics, où ne se donnent rendez-vous qu'un certain choix de mondains qui ne ressemblent en rien à ceux qui fréquentent des établissements louches que vous vous garderez bien de toucher.

Il faut hurler avec les loups, c'est ce que vous vous dites, sachant bien au fond que vous avez tort.

Mais il faut plaire à la masse, à cette masse qui compte tant de braves gens cependant, mais qui en veulent à ce qu'ils appellent les hautes classes de la société : aux classes dirigeantes !

Il faut démocratiser les plaisirs ! Voilà où nous en sommes en l'an de grâce 1920 !

La danse, voilà l'ennemi !

Fox-trott, one-step, two-step, tango, ces noms vous mettent en fureur !

Ceux qui les dansent sont en frac, en smoking.

Celles qui les dansent portent des toilettes de prix.

Tous ont l'argent facile et le sèment très volontiers pour le plus grand profit du commerce et de ceux qui gravitent autour.

Sans doute, vous préférez le « cancan », la « chaloupée », le « grand écart » et autres pseudo-danses de « bastringues » à la sortie desquels éclatent des rires sous les yeux amusés des filles aux joues maquillées.

Ceux qui fréquentent ces bals de bas étage dansent cependant aux heures où d'autres travaillent.

Les taxerez-vous ?

Il est des injustices criantes qu'il est du devoir de tout citoyen, épris de liberté, de signaler.

Paris-Danse proteste une fois de plus contre le sectarisme outrancier qui s'acharne contre les dancings.

La danse et les dancings n'en mourront pas plus que naguère le cléricisme.

Fréquentez les champs de courses où vous perdrez votre argent, fréquentez les promenoirs de certains musics-halls où vous perdrez... autre chose, mais, de grâce, laissez-nous danser en toute tranquillité.

Jean de MARCIGNY.

PLUS QUE REINE

Une Fête au Palais Persan Une redoute à Wagram — Départ de Reine

Ce fut par un banquet offert au Palais Persan par le Comité des Fêtes de Paris que se terminèrent, jeudi dernier, les fêtes de la Mi-Carême de la Paix.

M. Oudin, président du Conseil municipal, présidait, ayant à ses côtés Mlle Lucile Bataille, reine des reines, et Mlle Elisabeth Kollen, reine de Metz.

Parmi les personnalités qui avaient tenu à renouveler le banquet royal de leur présence, citons : MM. Léon Rictor, secrétaire du Conseil général, représentant M. Dausset, sénateur, président du Conseil général de la Seine ; Maurice Quentin, Emile Massard, conseillers municipaux ; Henri Ferette, député de la Meuse ; comte du Chaffault, etc.

Le ministre de l'Agriculture était représenté par M. Causseret.

Le préfet de police et le gouverneur militaire de Paris s'étaient également fait représenter.

Citons encore : MM. Flambeau, adjoint au maire de Metz ; Joseph Paquin, Leys, André Guyon, du Comité des Fêtes ; Mauss, Rouff, Hannaux, Denney.

Mlle Marcelle Guillot, reine des reines de 1914, était également présente.

Aux différentes tables, les reines présidaient, entourées de leurs demoiselles d'honneur.

Au dessert, des discours furent prononcés ayant ce grand mérite d'être courts, spirituels.

M. Séguin célébra d'une façon charmante la reine de Lorraine. M. Auguste André rendit un hommage ému, au nom du Comité, aux efforts de M. Séguin.

Après quelques paroles de M. Denney, M. Flambeau, maire-adjoint de Metz, proclama que jamais le casque à pic n'avait été admis dans la famille lorraine, et M. Oudin, ayant affirmé la nécessité de renouer la tradition de ces grandes fêtes populaires, but à la France et à la Beauté.

Une charmante poésie de M. Léon Rictor, que nous publions ci-dessous et dédiée à la reine des reines, fut récitée par Mme Caristie Martel, de la Comédie-Française, avec son talent habituel.

A LUCILE BATAILLE Reine du jour.

Lucile, en me demande, en manière ancienne,
Un madrigal de choix rimé pour tes vingt ans :
N'est-ce pas à tes lys, la rose et le printemps
Unis en frais bouquet de couleur parisienne ?

On me demande aussi de proclamer en vers
Ton merveilleux royaume où règne le sourire.
Et vainement depuis j'essaie à le décrire :
N'est-ce pas tout Paris et même l'univers ?

Ton sceptre ? C'est celui de cette ville en fête
Qui chante en ses vivats ta jeune majesté :
Son populaire encens monte vers ta beauté,
Son radieux diadème est dressé sur ta tête.

Que de charme idyllique à tout ce que je vois.
Alors que les reflets du drapeau sur ta taille,
Et ton nom claironnant évoquant la bataille,
Font à nos yeux meurtris chanceler ton pavois.

Alors qu'un souvenir attriste encor cette ombre :
Paris a palpité sous le crime allemand !
Paris a retenti sous son obus fumant,
Et de sanglants soleils ont rougi son ciel sombre !

Mais ta main chasse au loin ces instants douloureux !
Notre espoir a tari toutes larmes amères
Et dans le cœur fervent des enfants et des mères
Revivent les héros qui sont tombés pour eux.

Un bal plein d'entrain où figuraient de nombreux
et charmants travestis termina cette jolie fête de la
jeunesse et de la beauté.

Le bal-redoute de Wagram

En l'honneur des reines de Paris, la Maison des Journalistes offrit un grand bal-redoute à la salle Wagram, le lendemain vendredi.

Le Préfet de la Seine et Mme Autrand, le Président du Conseil municipal de Paris et Mme Oudin l'honorèrent de leur présence.

Le plus bel entrain ne cessa d'y régner et ce fut à regrets qu'à minuit on dut abandonner la danse.

Au dehors, un public nombreux attendait les reines de Paris pour les acclamer une fois encore.

La reine de Metz est partie

Et tandis que dansaient nos petites reines, Mlle Elisabeth Kollen, reine de Metz, et ses demoiselles d'honneur, nous quittaient avec leur suite.

Au nom du Comité des Fêtes, M. Louis Seguin, président, leur dit au revoir et à bientôt.

Enfin, dimanche soir, « La Mascotte » offrait un grand bal à la reine des reines et à ses camarades des divers groupements. Mi-Carême était terminée.

F. DES VEES.

La plus belle danseuse de Paris

REGLEMENT

1. — Il est ouvert un concours ayant pour titre : Concours de la plus belle Danseuse de Paris.

2. — Il a pour but de faire connaître la Danseuse qui joint à la beauté le plus de grâce et d'élégance.

3. — L'éliminatoire consiste en un concours de Beauté. La finale en un concours de grâce et d'élégance. Cette dernière sera disputée entre les 12 lauréats de l'éliminatoire.

4. — Ce concours est ouvert à toutes les danseuses de Paris, professionnelles ou amateurs, qui acceptent le présent règlement.

ELIMINATOIRE

5. — Chaque concurrente doit faire parvenir à *Paris-Danse* une photographie qui sera publiée sans retouché, avec un numéro d'ordre et sans inscription, à moins toutefois que l'intéressée désire voir publier ses nom et qualité.

6. — Chaque lecteur doit découper les photographies au fur et à mesure de leur publication et adresser à *Paris-Danse*, dès la clôture du concours, le portrait ou le numéro qui lui semblera être le plus joli.

Paris-Danse annoncera, huit jours à l'avance, la clôture du concours.

7. — Les 12 portraits ayant obtenu le plus de voix seront convoqués pour la finale.

FINALE

8. — La finale aura lieu dans une salle de danse.

9. — Les concurrentes seront appelées à faire valoir leur grâce et leur élégance dans leur danse préférée avec un cavalier de leur choix.

10. — Le jury sera formé par le public présent dans la salle au moment du concours.

Il votera à bulletin secret et son verdict sera sans appel.

En cas d'*ex-æquo* il sera procédé immédiatement à un tournoi entre les couples ayant le même nombre de voix.

Les couples *ex-æquo* conserveront la place que leur premier nombre de voix leur donnait.

11. — Les couples ayant choisi la même danse évolueront en même temps, à condition toutefois que le 1^{er} nombre ne dépasse pas trois. Ils seront porteurs de couleurs tirées au sort.

12. — Un premier choix aura lieu.

13. — Les couples ayant obtenu le plus grand nombre de voix évolueront ensuite, et les prix seront attribués comme suit :

Le prix d'honneur avec le titre de : La plus belle Danseuse de Paris sera accordé à la danseuse ayant obtenu le plus grand nombre de voix au dernier tournoi.

Le premier prix et les prix suivants seront attribués aux couples ayant concouru dans le dernier tournoi et d'après le nombre de voix qu'ils auront obtenu, et ensuite aux autres couples suivant leur blâs prochainement.

PAPOTAGES

C'est la danse nouvelle...

Mais on la supprime.

Si nous en croyons certains confrères, voici qu'une nouvelle danse fait fureur à Londres.

Mais à peine née, voici que déjà elle est morte.

Il ne s'agit rien moins que de la « danse » de la cigarette.

En voici la « description » en quelques mots :

Le danseur se tient avec une cigarette à la bouche devant une danseuse qui, également, tient entre ses lèvres une cigarette.

L'une des deux cigarettes est allumée.

La danse consiste donc à allumer sa cigarette au milieu d'un pas prévu à cet effet.

Elle a fait fureur à Londres, mais on vient de l'interdire de façon formelle, non parce qu'elle est indécente — on est moins collet monté actuellement sur les bords de la Tamise que sur les bords de notre Seine — mais par simple crainte du feu.

Nos danses sont moins dangereuses.



Il paraît qu'il s'est fondé à Chicago une Société dite « des Vieux habits » qui a pour objet de préconiser le port des costumes mis au rancart.

La devise de la Société est : « N'achetez ni habits, ni chaussures tant que les prix n'auront pas baissé. »

Que voilà donc, dit la *Presse Associée*, une excellente idée à lancer en France en général et dans les milieux féminins en particulier ! Il est scandaleux de voir le gaspillage qui s'étale sous nos yeux quotidiennement.

Que de mètres d'étoffe pourraient être mieux employés à vêtir les nécessiteux et qui sont « utilisés » par nos élégantes !

Je propose la « Ligue contre l'inconstance des modes féminines », placée sous le patronage du poète Béranger et avec pour devise la chanson du « Vieil habit ».



— Je ne sais pas, nous dit ce tailleur que nous avons rencontré, si l'on dansera, bientôt, en pyjama, comme vous l'avez annoncé ; mais le fait est que je n'ai jamais vendu autant de *smokings*.

Ma clientèle n'a cependant pas varié. Elle est faite de gens qui gagnent bien leur vie, mais qui ne sont pas des *cercleux*. Outre le veston indispensable, ils me commandaient, de-ci, de-là, une jaquette, une redingote, voire un habit.

Maintenant, ils ne connaissent que le smoking.

Vous comprenez, ils ne veulent pas paraître moins chics, plus arriérés, que tous les jeunes gens qu'ils rencontrent au *music-hall* ou au *dancing*.

C'est ce dernier, je crois, qui me vaut surtout cette avalanche de commandes.

Mais, dites-moi, on fume dans ces endroits-là ?

— Sans doute. Mais, autant que possible, pas en dansant. En tous cas, on n'y va pas pour ça.

— Tandis qu'on y va pour danser. Alors, pourquoi n'appellerait-on pas ce vêtement *trotting*, par exemple ?

Après tout, il y a bien, déjà, la jupe trotteur...



Un malentendu existe entre les couturiers et leurs clientes, au sujet des robes trop décolletées.

— Eh quoi ! disent les couturiers, c'est nous qu'on accuse de faire des robes trop décolletées, alors que c'est notre clientèle qui l'exige ! Ce sont les femmes qui réclament une échancrure plus nette à leur corsage. Quelquefois, des mères trop pressées de marier leurs filles sont les premières à nous demander de dégager les épaules de la jeune personne et de laisser mieux voir son dos !

A quoi les clientes répondent : « Comment ! Ce sont les couturiers qui font ce modèle hardi. Quel-

ques femmes s'empressent de les lancer. Nous ne pouvons tout de même pas rester en arrière... »
Qui a raison ? Et quelle sera la conséquence du conflit ?



Comme la température est fort douce et qu'on danse avec plus d'acharnement que jamais, certains excentriques ont pensé que le smoking ou l'habit étaient vraiment trop incommodes et qu'on avait trop chaud à sauter, quatre heures durant.

Ils vont donc essayer de lancer dans certains établissements privés les bals en pyjamas. Ces costumes d'intérieur légers seront naturellement en tissus de choix et multicolores.

Et si l'habit rouge ou bleu n'a toujours pas de succès, le pyjama de fantaisie le remplacera. Ne désespérons pas, avec le temps, nous verrons peut-être les bals en chemise de nuit ! Mais toujours dans des établissements privés.

CRI-CRI



Certains excentriques veulent lancer la mode du pyjama.

LA DANSE ET L'EGLISE

Une intéressante causerie dans la crypte de Saint-Honoré d'Eylau

Un de nos confrères de la grande presse quotidienne, sous la signature de M. Charles Pichon, a publié un article que *Paris-Danse* demande à son aimable auteur la permission de reproduire.

Voici l'article, tel que l'*Echo de Paris* le donne. Quinze cents personnes, ces jours derniers, et dont les fourrures et les perles appartenaient au meilleur monde, étaient venues entendre une causerie, une causerie sur la danse. Rien de bien étonnant, par le temps qui court. Mais la chose se passait à Saint-Honoré-d'Eylau (du moins dans la crypte), et c'était le curé de cette paroisse, M. Soulange-Bodin, qui avait pour ce charmant, pour ce moderne apostolat, fait appel à la parole moderne et charmante de notre confrère Victor Bucaille.

Cela débuta par du Molière, le Molière du Bourgeois ; on frisait le ballet et Florentin était proche. Cela continua par le divin Platon, puis par Botticelli, et par des prédicateurs du Grand Siècle, mais point par des prédications : M. Bucaille ne tenait pas à parler de vilaines choses, fût-ce pour en faire le procès ; il ne voulait que montrer des objets plaisants, des danses gracieuses et des chants harmonieux. Il s'effaça bientôt, trop tôt, derrière des danseurs et des danseuses qui ressuscitèrent aux yeux ravis des assistants la beauté évanouie de l'Hellade antique, des danses enfantines, ingénues et touchantes, des menuets à la fois dansés et chantés qui nous amènent, par une naturelle transition, à goûter la voix de Mme Thénét et de M. Pascal.

Et à ce spectacle charmant où se mêlaient avec art, dans un joli bouquet à la française, toutes les fleurs exquises de notre musique, de notre chant et de notre danse, les rythmes grossiers à relents de profiteurs ne semblaient pas seulement coupables, mais ridicules et tristes, à l'infini...

Nous sommes, à *Paris-Danse*, en tous points d'accord avec notre excellent confrère

MONTMARTRE BOUDE... MONTMARTRE BOUGE...

Les commerçants en appellent au ministre
Ce dernier n'en peut mais...

Voici que la Butte est en ébullition : les récentes ordonnances de M. Raux, notre morose préfet de police, ont jeté l'émoi parmi le monde des établissements montmartrois.

Dès lundi soir, pour bien marquer leur protestation, cafés et restaurants à la mode n'ont pas ouvert.

Le président de l'Union des Commerçants de Montmartre, M. Tolissac, a dit à ce sujet :

« — Pourquoi nous fermons ? Mais parce qu'il nous est matériellement impossible de parvenir en deux heures à couvrir nos frais.

« Pendant les grèves du Nord, nous avons demandé à demeurer ouverts jusqu'à 23 heures, on nous refusa.

« Pourtant, nous ne consommons que 10 francs d'électricité par jour et par établissement.

« Nous versons 1.500.000 francs de droits à l'Assistance publique chaque année.

« Si nous restions ouverts jusqu'à deux heures du matin, ce serait pour l'Assistance une recette de 3 millions, ce qui n'est pas à dédaigner par ces temps de budgets extraordinaires.

« Enfin, 1.100 ouvriers vont se trouver sans travail du fait de cette fermeture.

« M. Raux n'y a pas songé. »

Devant une telle situation, l'Union des Commerçants de Montmartre a voulu protester.

M. Raux va être consulté, et c'est à lui que seront transmises les justes doléances des commerçants lésés.

La réponse, chacun la devine. Le préfet de Police ne reviendra pas sur son ordonnance.

M. Raux n'aime pas la danse...

L'ART CHEZ SOI

Chère, lectrice (car c'est à vous, Mesdames et Mesdemoiselles, que cette rubrique est dédiée), chaque semaine, vous trouverez un modèle inédit d'une des mille fanfreluches dont est composée votre parure et que vos mains de fées exécuteront.

Pour notre premier entretien, nous parlerons de l'écharpe qui est très en vogue par suite du succès croissant de la danse, elle sera faite de mousseline de soie et les motifs seront brodés soit en plein (broderie au passé), ou en ne brodant que les contours soie ou perles irisées, ce qui donne un effet très riche et très léger.

Pour exécuter ce petit travail, ayez soin pour débiter, de reproduire le modèle ci-contre sur papier calque, dont vous piquerez les traits du dessin soit à l'aide d'une roulette dite à piquer ou plus simplement encore à l'aide d'une aiguille emmanchée dans un bouchon. Prenez ensuite votre étoffe et appliquez-y votre calque, puis frottez le dessin avec de la poudre bleu gras qui vous permettra d'avoir un travail de reproduction irréprochable et l'exécution de votre broderie se fera sans difficulté et vous aurez le plaisir d'avoir une coquette écharpe dont le modèle n'aura pas été édité et recopié par tout Paris.



Géo FLORIA.

Le calque piqué (grandeur d'exécution prêt à être reporté sur étoffe est à la disposition des lectrices au prix de six francs. Pour toutes demandes de renseignements, écrire à Géo Floria, à la rédaction de *Paris-Danse*.

D'un Dancing à l'Autre

ROYAL CLUB DANCING



(Photo L. Martin.)

Pour apprendre à danser vite et bien, nous recommandons tout particulièrement le cours de danse du Royal Dancing Club, 12, galerie de la Madeleine. Mme Hubert, le distingué professeur, selon une méthode qui lui est personnelle, et qui permet de faire des progrès rapides, enseigne et démontre pas à pas toutes les danses.

Leçons particulières toute la journée à des prix modérés. Cours d'ensemble mardi, mercredi, samedi soir et le dimanche matin. Cours d'enfants les jeudis après-midi.

MORGAN'S DANCING

Les soirées du lundi, mardi et mercredi comporteront un programme tout spécial de jazz et d'harmonie exécuté par le célèbre « Melody Monarch's Jazz Band », comprenant E. S. Carpenter, le pianiste excentrique, ainsi que Ray Time, Rigolotto, chantés par l'incomparable « Melody Monarch's Quatuor », avec M. O. D. Cooper, ténor dramatique. A chaque séance, M. C. Thomson chantera « I say she does », qui obtient toujours un si grand succès.

Thés dansants tous les jours à 4 heures. Soirées dansantes tous les jours à 8 h. 30.

Le meilleur accueil est réservé à la clientèle.

MAC-MAHON

Le dancing du Mac-Mahon ayant été l'objet de quelques critiques, je me suis empressé d'aller le visiter, d'abord incognito, ensuite de la part de Paris-Danse.

Je tiens tout d'abord à prévenir nos lecteurs que les lignes qui vont suivre ne sont pas une réclamation payée ; en effet, malgré les difficultés sans nombre que rencontre Paris-Danse, comme tous ses autres confrères de la presse, malgré qu'il ait besoin d'une grande publicité pour résister et continuer à vivre, Paris-Danse est et restera toujours impartial, en espérant que sa loyauté sera reconnue de tous, même de ses adversaires.

Dès ma première visite au Mac-Mahon, je fus étonné des critiques dont il était l'objet. En effet, dans une vaste salle au dôme vitré, artistiquement décorée, un public du meilleur monde évolue élégamment aux accords de deux orchestres dirigés par le compositeur Learsy, orchestres que l'on peut classer parmi les meilleurs de Paris. Aux tables qui entourent la piste ou dans la salle du restaurant, pas une tenue incorrecte, bien au contraire. Parmi cette foule, on peut remarquer le Tout-Paris élégant.

J'assistai à la séance jusqu'à la fermeture et pus constater que tout ce monde sélect s'en alla sans chercher à forcer la consigne de notre intransigeant préfet de Police.

A ma deuxième visite, j'eus le plaisir d'entrer en conversation avec M. Staats, le distingué maître de ballets de l'Opéra, qui dirige avec compé-

tence cet établissement. Je lui fis part des critiques qui m'étaient parvenues.

C'est alors que j'appris que le bal et l'hôtel étaient deux choses absolument différentes. Il m'assura, en outre, que le Mac-Mahon n'avait jamais été l'objet d'intervention policière et m'invita aimablement à m'assurer moi-même de la bonne tenue de son établissement.

En toute franchise, je dois avouer que le Mac-Mahon est réellement le rendez-vous d'un monde sélect qui danse non seulement avec grâce et élégance, mais aussi de façon correcte, et que toutes les critiques que l'on a colportées sont sans fondement. Il suffira à nos lecteurs d'assister à une de ses séances pour s'en rendre compte.

Rendons à César, etc...

COURS HARRY-JACK

Sur la demande du distingué professeur, un petit concours de tango avait été organisé par Paris-Danse, à la soirée de lundi dernier, à la Salle des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche.

Une foule sélecte s'était donné rendez-vous, et le concours de tango fut un succès.

Les électeurs étaient bien indécis pour leur choix, les concurrents étant tous d'excellents danseurs. A quelques voix de majorité, le premier prix fut attribué à Mlle Anita Paris et à M. Asta, aux applaudissements unanimes de la salle.



(Photo Braunstein.)

Mlle G... du cours Harry-Jack

HENRY DANCING

Le Caveau historique du Palais-Royal, 5, rue Beaujolais, en face le restaurant Vefour, où se réunissaient, avant et pendant la Révolution, les conspirateurs et les révolutionnaires les plus célèbres, vient de se transformer en salle de danse.

L'excellent directeur M. Henry, tout en respectant la note du lieu, a réussi à faire de ce caveau une salle élégante avec tout le confort moderne.

La salle est artistiquement décorée dans le style de l'époque. Sur une petite scène, l'orchestre joue ses meilleurs morceaux. Sous les voûtes sont dressées de coquettes tables ornées de fleurs.

Des peintures murales, remontant à 1789, représentent les portraits des chefs de la Révolution : Danton, Mirabeau, Charlotte Corday, Robespierre, Saint-Just, Roland, etc., etc. Une petite pièce a été gardée dans sa forme primitive : c'est la salle des suppliciés, où des peintures murales également de l'époque, représentent les différents supplices que l'on y infligeait. En un mot, ce caveau est un véritable musée, et en le visitant, on est impressionné par le souvenir que là se préparèrent les plus importants événements historiques.

On dansait sur la place de la Bastille le lendemain de la Révolution, on danse aujourd'hui dans le caveau où se prépara cette même Révolution.

M. Henry, qui est réellement un directeur prévoyant, s'est attaché le distingué professeur Mlle Lola d'Athy, une de nos meilleures danseuses, qui donne des leçons au caveau même.

Tous les jours, thés dansants à 4 heures et soirées dansantes à 8 h. 30.

IMPARTIAL.

La Femme et les Chiffons

La mode nouvelle veut la jupe drapée, le corsage marquant la taille.

Les chapeaux que nous porterons sont peu garnis et seyant.

Le mauvais temps que nous subissons a quelque peu retardé l'éclosion des fraîches toilettes printannières.

Nos élégantes attendent les premiers rayons de soleil pour arborer dans les manifestations mondaines, les dernières créations du grand couturier.

Cependant nous pouvons soulever pour nos lectrices un coin du voile qui cache toutes ces merveilles.

Sans être dans le secret des Dieux, nous savons que la lutte se poursuit entre la robe étoffée à laquelle le taffetas aimé de nos grand-mères, brêle son charme, et la robe droite un peu plus « flou » pourtant que la robe chemise.

Les deux caractéristiques de la mode sont les jupes drapées et les corsages dessinant la taille.

Adieu ! prétentieuses crinolines qui ont vécu l'espace d'un soir gracieuses seulement à la scène.

Comme je vous craignais ! Dieu soit loué ! vous retournez au Musée du Costume... et nous vous admirerons... de loin !

A côté de tous les tissus dont je vous ai parlé dernièrement il faut ajouter les shantungs et foulards imprimés qui se parleront beaucoup.

On aimera à se parer de teintes vives ; à part le vert veronèse qui a toujours la même vogue — les teintes « mode » sont toute la gamme des rouges. Depuis le rubis, jusqu'au « bordeaux », en passant par le rouge étnasque, le rouge vénitien, le rouge estérel, le rouge japonais.

Quant aux chapeaux, jamais leurs formes n'ont atteint cette infinité de variété.

Neus serions bien difficiles, si parmi tant de choix nous ne trouvions pas « notre coiffant ».

On porte des capelines, des bergères, des cloches, des bretons, des turbans, des toques, des marquis, que sais-je encore !

Les toques et les turbans entièrement faits de fleurs sont bien jolis, mais il est un peu tôt pour les porter, le soleil s'impose, on leur préfère accompagnant le tailleur, des toques en rubans travaillés.

La note nouvelle, ce sont les garnitures retombantes et posées à plat.

Fleurs, plumes ou rubans se posent dans un mouvement simple et gracieux retombant sur l'épaule. Les rubans cirés sont jolis, les cachemires le sont encore davantage, mais un mètre de ce ruban atteint le prix d'un chapeau ! Bannissez les garnitures trop voyantes. J'ai croisé dernièrement une jeune femme élégamment mise, mais dont le chapeau aux tons criards (il était garni de petits couteaux jaune, bleu, vert et rouge), donnait des allures telles qu'elle perdait tout son charme à mes yeux.



Voici la nouvelle façon de poser la garniture.

FARANDOLE

CORRESPONDANCES DE FARANDOLE

R. H. B. — 1^{re} Hélas ! ma chère correspondante, je ne sais que vous dire. Attendez encore, peut-être votre patience sera-t-elle couronnée de succès.

2^o Consultez notre rubrique « chez les Professeurs ».

TRAVESTI



(Photo Braunstein.)

Mlle Anita PARIS

M. le Préfet de la Seine et la Danse

Autour d'un arrêté Préfectoral

Nous paierons, mais....

Le préfet de la Seine vient, sur l'avis du Conseil de surveillance de l'Assistance publique, de relever le droit des pauvres à percevoir en 1920 sur « le prix des billets d'entrée dans les bals publics ».

Ce relèvement ne constitue, d'ailleurs, que le retour à la stricte légalité qui a fixé le droit à 25 o/o de la recette brute, alors que le préfet de la Seine, usant, de son côté, d'une faculté qu'il tenait de la loi, prenait chaque année un arrêté qui le ramenait à 15 o/o. C'est en raison du caractère particulier qu'ont pris, par le développement des dancings, les réunions dansantes, devenues de véritables et lucratives exploitations commerciales, que le préfet de la Seine a pris son arrêté.

Le bénéfice de la réduction à 15 o/o pourra être accordé lorsqu'il s'agira de bals organisés sans idée de spéculation.

Il sera perçu le onzième de la recette brute (un décime par franc en sus) dans les théâtres et concerts quotidiens et cinq pour cent dans les concerts non quotidiens donnés par des artistes ou des associations d'artistes à leur profit.

En outre, lorsque la demande en sera faite, il pourra être accordé des réductions jusqu'à un minimum de cinq pour cent de la recette brute pour les représentations ou réunions dansantes données au profit des œuvres de guerre placées sous le régime de la loi du 30 mai 1916 et des œuvres de bienfaisance en général, placées sous le régime de la loi du 1^{er} juin 1901 et reconnues d'utilité publique.

Nous nous inclinons toujours devant la justice, mais JAMAIS devant L'ARBITRAIRE, ainsi que l'a écrit en tête de *Paris-Danse* aujourd'hui notre collaborateur Jean de Marigny.

Et nous sommes heureux de constater en passant que l'arrêté pris par M. le préfet de la Seine veut bien reconnaître que « des représentations ou réunions dansantes peuvent être données au profit d'œuvres de guerre ».

Et, dans ce cas, M. Autrand admet que des réductions de « redevance » pourront être demandées et accordées.

Vaut-il alors nous permettre de poser une simple question :

Les établissements de danse sont donc susceptibles d'organiser des fêtes en l'honneur de certaines sociétés de bienfaisance ?

Les établissements de danse, les dancings ont donc

tout comme nos meilleurs théâtres la faculté d'organiser des galas.

A la question que je posais plus haut, c'est M. le préfet de la Seine qui vient de répondre.

Notre très distingué préfet sait que les établissements de danse sont des lieux du meilleur goût et nous sommes persuadés que, le cas échéant, il serait le premier à honorer de sa haute présence celui de nos plus selects dancings, dans lequel les vrais danseurs, gens du meilleur monde, organiseraient une fête de gala au profit d'une œuvre de guerre.

L'idée n'est pas pour effrayer les directeurs de dancings et je ne serais pas éloigné de parier que, quelque jour, *Paris-Danse* portât à la connaissance de ses lecteurs l'annonce d'un grand gala organisé sous la présidence d'honneur de M. Autrand, préfet de la Seine.

Qu'en pensent les empêcheurs de danser en rond ?
Francis BONIER.

MES PELLIGULES

(J'avais pris place dans le tramway Louvre-Charenton, voici ce qu'à son voisin racontait un voyageur.)

« Enfin c'est pas trop tôt ! nous n'aurons plus de grèves, les cheminots reprennent leurs petits trains-trains... Les Soviets vont nous envoyer du blé... déjà le change se stabilise, notre franc vaudra bientôt 1 fr. 50, 2 francs ; voire même plus... le dollar nous l'aurons pour 39 sous, la peseta pour moins de trois sous les cinq !... la circulation du papier-monnaie va disparaître et sera remplacée par de gentilles piécettes en platine... nous aurons un canon qui lancera de puissants projectiles à des distances insoupçonnées... mais gardons jalousement notre secret et à part l'Amérique, l'Angleterre, la Belgique, l'Italie, la République d'Andorre et une trentaine d'autres alliés, personne n'en saura rien. »

A quel phénomène j'attribue ce miraculeux changement ? Vous ne l'avez pas deviné ?... Mais à la fermeture des Dancings. C'est pourtant très simple... Suivez-moi... plus de danse plus de danseurs d'où économie d'électricité... de chaussures, donc plus obligés d'exporter notre or pour avoir du cuir... d'où systématiquement stabilisation du change... Plus de guerre parce que tout le monde sait que c'est parce que l'Italie avait fait un tour de valse avec la France, que nous avons eu la guerre ! Car la danse est la cause de tout nos maux...

La danse vous faisant tourner la tête vous empêche de voir nettement les choses, d'où perturbation générale qui fait que tout va très mal. Croyez-moi il n'y a qu'un remède pour sauver l'humanité... Supprimons les Dancings... Ainsi tenez... »

Charenton tout le monde descend ! Nous étions arrivés... Ce jour je n'en entendis pas davantage !

LE PETIT PATE.

IMPOTS NOUVEAUX

Conséquence imprévue de la taxe sur les domestiques



— Tout compte fait, Baptiste, je préfère vous épouser.

TRAVESTI



(Photo Braunstein.)

Mlle Marie-Louise PARIS

Qui aime bien, Châtie bien

Doléances perdues

Suivez nos conseils

Est-il bien nécessaire que, dans ce numéro, *Paris-Danse* revienne sur toutes les tracasseries, les mesquineries — le mot n'est pas trop fort — dont on sursature en ce moment les établissements de danse et, par contre-coup, les danseurs ?

Impôts, taxes, surtaxes, restrictions, rerestrictions, il en pleut sur les « dancings ».

On croit atteindre et empêcher de se distraire une clientèle riche qui, privée d'un plaisir en retrouvera un autre, alors qu'en réalité on atteint, derrière la clientèle mondaine, des amis de la danse de condition modeste, qui ne voient dans cette distraction qu'un sport sain et gai.

Et, par ricochet, on atteint des artistes et des travailleurs qui gagnent honnêtement leur vie.

Est-il un remède ?

Des doléances suffiront-elles pour obtenir des adoucissements aux restrictions ?

A la première question, *Paris-Danse* dit oui.

A la seconde, il répond non.

Les doléances ? Elles n'aboutiront à rien. Des démarches auprès des pouvoirs compétents ne serviront de rien.

Les ministres renvoient au préfet. Et on sait ce que M. Raux fait des réclamations.

Donc, cessez vos doléances, amis qui dirigez des « dancings » ou établissements similaires. Cessez vos démarches inutiles.

Paris-Danse vous a offert son concours. Vous ne l'avez pas refusé sans doute, mais vous le tenez pour sinon inutile, du moins sans efficacité, parce que trop jeune, pas assez dans le mouvement et autres motifs.

Erreur profonde.

Paris-Danse est jeune sans doute, mais il pourrait vous répondre :

« Je suis jeune, il est vrai... »

Vous savez la suite.

On peut être jeune avocat et excellent défenseur.

Le Palais en est un exemple frappant. Ayez confiance, venez à nous. Nos colonnes vous sont largement ouvertes.

Vous trouverez chez nous un appui que vous ne trouverez pas toujours chez nos grands confrères de la presse parisienne, vous le savez aussi bien que nous.

Et c'est parce que nous vous aimons bien que nous vous disons que vos doléances actuelles sont nulles et sans effet.

Vous perdez votre temps.

Et le temps, c'est de l'argent.

PARIS-DANSE.

Avis aux Artistes : Le rayon de Fards le plus important, Spécialités de toutes les Maisons Ville et Théâtre, se trouve à

LA PARFUMERIE des GALERIES ST-MARTIN

11 et 13, Boul. St-Martin, PARIS
UNIQUE EN SON GENRE

Suzanne

(Suite)

A son tour, elle rougit, sous l'influence d'une pensée qui lui vient.

— Une idée... Voulez-vous me faire une place à votre table ?

— En vérité, je n'oserais.

— Si ; montez, je vous rejoins dans un instant.

— Quoi, sérieusement, vous voulez vraiment... C'est une plaisanterie.

— Non pas, c'est entendu... Voulez-vous un gage ?

Et prenant à son corsage une rose elle la donna à Hubert.

Le vieux peintre prit la fleur et la porta machinalement à ses lèvres, en jetant à la jeune fille un regard de reconnaissance attendri.

— Je vous crois et vous attends.

L'atelier d'Hubert ressemble à tous les ateliers d'artistes.

Un divan, recouvert d'un tapis, et quelques coussins, c'est ce divan qui sert de lit au vieil artiste. Les murs disparaissent sous les œuvres du maître.

Les chevalets, quelques chaises et fauteuils, une vieille commode, une table ancienne complètent l'aménagement de cette pièce.

Suzanne a pris place vis-à-vis du peintre. Pour fêter « les Rois », elle a joint à la galette traditionnelle une bouteille de champagne.

La jeune fille déploie toute sa grâce et tout son charme, on dirait qu'elle veut faire oublier en une seule fois toutes les tristesses, toutes les amertumes de la vie de son vieil ami.

Sous l'influence de la présence de Suzanne, de sa jeunesse, de sa beauté, excité peut-être par le Moët qui pétille dans deux coupes de Venise — épaves d'un luxe passé — Hubert s'anime. Le sort l'a fait roi. Il dépose dans la coupe de Suzanne la petite fève et demande un baiser à sa reine.

La jeune fille se penche émue vers lui, et, soit maladresse, soit volontairement, ses lèvres s'appuient sur celles du peintre qui lui rend son baiser avec une ardeur juvénile.

Le peintre s'est endormi.

Longuement Suzanne considère sa figure reposée sur laquelle erre encore un sourire de bonheur.

Avec d'innies précautions, elle se lève, revêt rapidement ses vêtements épars, jette un dernier regard au dormeur, puis, s'approchant de la table sur laquelle est la rose blanche, elle glisse sous la corolle un papier où, à la hâte, elle a tracé ces mots :

« Cette fleur ne vit qu'un jour et n'a pas de lendemain. »

Puis, comme une ombre, elle entrouvre la porte de l'atelier et se glisse dehors.

Lorsque Hubert s'éveilla, le pâle soleil se jouait sur le rideau de la vaste baie qui éclairait la pièce. Il se frotta les yeux, crut sortir d'un beau rêve. Mais il vit la table en désordre et se rappela... alors, il se leva, s'approcha, vit la rose, sourit et lut le papier, baisa longuement la fleur et pleura.

E. LOGENSY.

FIN

PARIS-DANSE est le Journal de tous ceux qui aiment, pratiquent ou vivent de la Danse.

L'Opinion de nos Lecteurs

DANSES FRANÇAISES, DANSES MODERNES

Pourquoi délaisser nos anciennes danses ?

Un de nos aimables lecteurs nous communique la lettre suivante, que nous insérons bien volontiers :

Monsieur le Rédacteur en chef de « Paris-Danse »,

Excusez-moi de la liberté que je prends en vous envoyant ces quelques lignes au sujet de la danse.

Je me suis rendu dans nombre de bals de société et j'ai remarqué avec peine que l'on délaisse de plus en plus les danses françaises pour les danses modernes.

Pour quelles raisons ?

Le pas des patineurs, la berline ne sont-elles pas des danses aussi gracieuses que le « fox-trott » et le « tango » ?

Je ne blâme certes pas les danses modernes, mais à mon point de vue, ces dernières seraient mieux à leur place dans les music-halls ou dans les dancings que dans les bals de société.

Recevez, etc.

Certes, la berline, le pas des patineurs, le pas de quatre, la rédowa, sont des danses gracieuses, qui ont surtout le mérite d'être des danses véritablement françaises.

Nous sommes certains que tous nos professeurs de danse ont le culte de la danse française et qu'ils sont les premiers à l'enseigner à leurs élèves.

Nous les encourageons de tout notre cœur, car il ne faut pas que les danses françaises soient oubliées ou disparaissent de nos programmes.

Nous nous joignons à notre correspondant pour demander instamment leur maintien.

Mais nous ne croyons pas qu'il faille cependant négliger les danses modernes à la mode, qui, bien exécutées, sont aussi très gracieuses, et que tout danseur se doit de connaître.

Les Dessins Humoristiques de « PARIS-DANSE »



SINCERE.

— Tu as l'air bien triste, ma petite ?

— Ah ! j'ai un sale rôle à jouer au deuxième acte, juste pour dire : « Jamais je ne recevrai d'argent de l'homme que j'aime ! » Tu parles si ça ne porte préjudice.

Enquête de PARIS-DANSE

A notre question : « Une femme seule peut-elle se rendre dans un dancing l'après-midi ? » nous avons reçu les réponses suivantes :

La jeune personne qui veut se rendre seule dans une salle de danses, doit être très circonspecte quant au choix du dancing. Je sais tels établissements où une jeune femme ne peut se rendre non accompagnée, sans risquer d'être prise pour autre chose...

Il est évident que, comme au patinage, comme au tennis, la femme peut aller seule danser. Elle saura toujours se faire respecter.

D'ailleurs, je le répète, il y a heureusement pour les amateurs de danse des établissements au-dessus de tout reproche, d'une tenue parfaite, où votre correspondante pourra se livrer à son sport favori sans crainte.

Paris-Danse saura bien éliminer les établissements équivoques et qui, de dancing, n'ont que le nom ! Veuillez agréer, etc.

Jean de L...

ALEXANDRINE (Mme Vve), rue Henri-Monnier, 21 (9°)
ARDAILLON, rue de Petrograd, 30 (8°)
ANGELO BERNARD, avenue Malakoff, 56 (16°)
AUDEMARS, 10, rue de l'Abbé-Halluin, Arras.
BARUFALDY'S, 4, rue d'Orsel (18°)
BARADUC LABARTA, rue de Ponthieu, 35 bis (8°)
BEAUVAIS-WAGUE (Mlle), rue Capron, 35 (18°)
BERNARD ANGELO (les profes.), salle des Etats-Unis, 56 bis, avenue Malakoff et 4, rue Demours (17°)
BELLANGER, rue d'Alésia, 83 (14°)
BIGEARD (a. f.), faubourg Saint-Denis, 105 (2°)
BIGIARELLI (M. et Mme), rue Fromentin, 6 (9°)
BOTTALLO, rue de la Sorbonne, 18 (5°)
BURNOD (Mlle), 8, rue du Colonel-Renard.
CHARLES (D.), 36, rue Saint-Sulpice (6°)
CLEMENDOT, rue Brochant, 39 (17°)
CONSERVATOIRE RENEE MAUBEL, 4, 6, 8 et 10, rue de l'Orient (18° arr.), Métro Blanche.
COSCHEL (Mlle), rue des Martyrs, 8 (9°)
DAYMES PAPINET LO (Mme), faubourg St-Denis, 1062 (2°)
DESMARD (M. et Mme), 29, avenue Daubigny (17°)
ERNEST BACK, 3, place du Port, Courbevoie.
DE SORIA (Vve A.), cité du Retiro, 6 (8°)
DUPONT, rue de Rennes, 167 (6°)
FOUARD, rue Claude-Bernard, 90 (5°)
FRENEAU, rue du Pas-de-la-Mule, 3 (3°)
FRISON, avenue de Clichy, 58 (17°)
GARDON NOEL, passage Geoffroy-Didelot, 5 (17°)
GEORGES (Frères), boulevard Saint-Germain, 232 (6°)
GEORGIADES (Mlle), 3, rue Angélique-Vérien, Neuilly.
HARRY JACK, 7, square Alboni (16°)
HOLZER, passage de Clichy, 2 (17°)
HUBERT (Mme), 12, galerie de la Madeleine (9°)
JOIY (Charles), rue d'Angoulême, 47 (11°)
LABROUSSE, rue Turbigo, 60 (3°)
LAFFITE, 9, rue Willebois (1er)
LAVAL, 31, rue de Chartres, Neuilly.
LEFORT, boulevard Saint-Denis, 2 (2°)
LEGUY, rue Rochecouart, 56 (9°)
LELFU, rue Caulaincourt, 59 (18°)
LESCURD (Mme), 9, rue de la Pompe (16°)
LOIRET, 11, rue Beaulieu, Angoulême.
LUIZ (André), rue de Maubeuge, 65 (9°)
LYNDA, rue Henri-Monnier, 13 bis (9°)
MAGNIANT, Georges, 35, rue Pastourelle (2°)
MALATZOFF (Frères), rue Poncet, 19 (17°)
MAZOYER, rue de Turenne, 62 (3°)
MESNARD, boulevard Voltaire, 94 (11°)
MECHIN (Mme), avenue d'Iéna, 92 (16°)
MOISON (E.), villa Moderne, 3 (14°)
MOUVET, 34, rue Vignon.
NARET (Mme), rue Vital, 35 (16°)
NEWMAN, rue Saulnier, 6 (9°)
OHMANN, rue d'Armenville, 22, Neuilly.
PASCAUD (Vve A.), 58-60, rue Saint-Antoine (4°)
PIAU, 93 bis, rue d'Alésia (14°)
PIEDVAUX, 5, rue du Général-Chanzy, Roubaix.
RAYMOND (Paul), rue Demours, 98 (17°)
RENEAN (MM.), 32, rue du Renard, le dim. mat.
RICHAUME, rue Turgot, 23 (9°)
ROBERT, 55, rue de Lisbonne.
SANDRINI (Pierre), 64, rue du Rocher (9°)
SEURAT, 49, rue de Ménilmontant (20°)
STILLB, rue Chantal, 5 (9°)
VAN GOTHEM (Mlle), rue Nouvelle, 11 (9°)

CHEZ LES PROFESSEURS

Bien qu'ouvert depuis peu de temps, le Cours de danse « Renjean » continue à voir augmenter le nombre de ses élèves.

Dans une salle spacieuse, bien aérée, toutes les danses sont démontrées pas à pas, selon une nouvelle méthode.

Le Cours « Renjean » a lieu le dimanche, de 10 à 12 heures, salle des Fêtes, 32, rue du Renard.

Prix du cours : 2 francs.

Jusqu'au 1er avril, une réduction de 25 % sera faite aux lecteurs de Paris-Danse, sur présentation du dernier numéro paru.

M. L. Mesnard, le distingué professeur, 94, boulevard Voltaire, donnera une grande Matinée dansante, le dimanche 21 mars, à 2 heures, à l'Hôtel Lutétia (salle des Cariatides), 43, boulevard Raspail.

Prix d'entrée : 6 francs ; personnes accompagnant, 3 francs.

CHEZ LES SOCIETES

La Société lyrique et dansante « l'Eclat de Rire » organise, pour le dimanche 21 mars, à 2 heures et demie, un bal à grand orchestre, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel Moderne, place de la République.

Pendant le bal aura lieu une réception de la Reine des Reines et des reines de Paris.

Prix d'entrée : au contrôle, 6 francs ; cartes prises à l'avance, 5 francs.

A l'ami René ANDRÉ, chef d'orchestre à Magic-City

PETITE GRISETTE

JAVA MONTMARTROISE

Gustave SMET

MAZURKA

Tempo di Mazurka

De même auteur. } A MONTMARTRE
YGAZU, Tango
Propriété de l'auteur, 33, rue des Saules, Paris

G. S. S.

Copyright by G. SMET
Tous droits d'exécution et de reproduction
réservés. Pour tous pays

8va bas

Imp. RUTNER-THIERRY, 34, rue Laffitte, Paris.

G. S. S.

Les Etablissements où l'on danse

ABBAYE DE THELEME, place Pigalle (9°).
 ACACIAS, jardin restaurant, 47, rue des Acacias,
 APOLLO, 20, rue de Clichy (9°).
 BAL TABARIN, 36, rue Victor-Massé (9°).
 BEETHOVEN DANCING, 9, avenue Montesperan (16°).
 CABARET ROYAL, 42, boulevard de Clichy (18°).
 CADET ROUSSEL, 17, rue Caumartin (9°).
 CAFE AMERICAIN, 4, boulevard des Capucines (9°).
 CAMIL'S BAR, 75, rue Pigalle (9°).
 CINA, 50 ter, rue Pierre-Charon (8°).
 CLARIDGE HOTEL, avenue des Champs-Élysées.
 COLISEUM, 65, rue Rochechouart (9°).
 FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer (9°).
 GRAND CAFE RESTAURANT DE VERSAILLES, 3, place de Rennes.
 GIPSYS BAR, 20, rue Cujas (5°).
 HENRY DANCING, 5, rue de Beaujolais.
 LA FERIE, 16 bis, rue Fontaine (9°).
 LAJEUNIE, rue Victor-Massé (9°).
 LA PERLE, rue Pigalle (9°).
 LE CAPITOL, 78, rue Notre-Dame-de-Lorette (9°).
 LE COLYSEE, avenue des Champs-Élysées (8°).
 LE GRELOT, place Pigalle (9°).
 LE MONICO, 66, rue Pigalle (9°).
 LE RAT MORT, 7, place Pigalle (9°).
 LE ROYAL, 62, rue Pigalle (9°).
 LE SAVOY, 73, rue Pigalle (9°).
 LES 4-2-ARTS, 62, boulevard de Clichy (18°).
 LE TAMBOURIN, 125, rue Montmartre (2°).
 LILY'S BAR, 75, rue Pigalle (9°).
 L'IMPERIAL, rue Pigalle (9°).
 LUNA-PARK, rond-point de la Porte Maillot.
 MAC-MAHON, avenue Mac-Mahon (17°).
 MADELEINE'S, 26, rue Boissy-d'Anglas (8°).
 MAGIC-CITY, 168, rue de l'Université (7°).
 MOULIN DE LA CHANSON, 43, boul. de Clichy (9°).
 MOULIN DE LA GALETTE, 77, rue Lepic (18°).
 MORGAN'S DANCING, 46 ter, rue Saint-Didier.
 MARIGNY, avenue des Champs-Élysées (8°).
 NOUVEAU-CIRQUE, 2/7, rue Saint-Honoré (1°).
 NEILLY'S BAR, 22, rue Fontaine (9°).
 OLYMPIA, 8, rue Caumartin (9°).
 PAGES, 26, rue Fontaine (9°).
 PALAIS DE GLACE, Champs-Élysées (8°).
 PALAIS POMPEIEN, 47, boulevard Raspail (7°).
 PETITE ABBAYE, 6, rue de Puteaux (17°).
 PIGALL'S BAR, 77, rue Pigalle (9°).
 AU RALLYE, LES 40, 4, rue Caumartin (9°).
 RESTAURANT LANGER, Champs-Élysées (8°).
 POUSSIN BLEU, 4, rue Daunou (2°).
 RICHELIEU-PALACE, 104, rue Richelieu (2°).
 SAINT-DIDIER DANCING PALACE, 52, rue Saint-Didier (16°).
 SAVOY DANCING, 25, rue Caumartin (2°).
 SALLE WAGRAM, avenue Wagram, 39 bis (17°).
 THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 13, avenue Montaigne (8°).
 THES DU GRAND VATEL, 275, rue St-Honoré (8°).
 THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche (9°).
 WASHINGTON PALACE, 14, rue Magellan (8°).

Les AMIS de TERPSICHORE

Société Sportive Dansante

Réunions tous les
SAMEDI ET DIMANCHE

soir de 8 h. 30 à 11 h. 30

Pendant les restrictions : de 7 h. 30 à 10 h.

Salle des Conférences du Parthénon

64, Rue du Rocher, 64

ENTREE : 3 francs

LES THÉÂTRES

ODEON

Il faut remercier M. Gavault, qui nous donne le charmant spectacle d'une jolie pièce écrite en de beaux vers. M. André Rivoire manie le vers avec une finesse toute française ; c'est un de nos meilleurs poètes, et Roger Bontemps nous enchantera par la conception d'une pièce « bien théâtre » et par le jeu de ses interprètes, parmi lesquels il faut citer Mmes Kerwich, Yrven, Sergyl, MM. Hasti, Laroche, Chambreuil.

CIRQUE D'HIVER

Après l'attente anxieuse qui précède toutes les entreprises de M. Gémier, voici la *Grande Pastorale*, mystère en 6 tableaux de MM. Charles Hellem et Pol d'Estoc. Cette note provençale en plein Paris est tout simplement exquise, et l'ingéniosité de l'admirable metteur en scène qu'est M. Gémier nous donne de charmants tableaux d'une simplicité troublante.

G. D.

Tous les GROS SUCCES de Danse se trouvent chez l'Editeur

L. MAILLOCHON

PARIS — 31, Place de la Madeleine — PARIS

Demandez :

ELICAPEO, nouveau Paso doble flamenos.
MELANCHOLY DREAM, Valse hésitation.

TOI ET MOI, Valse hésitation.

LE TANGO DU RÊVE.

MI NOCHE TRISTE, Tango.

EL RELICARIO.

LE PÉLICAN.

TULIP TIME.

PETITES ANNONCES

(4 francs la ligne ou sa hauteur).

PARIS-DANSE se réserve le droit de modifier ou de refuser tout texte ayant un caractère équivoque.

On demande à louer grande salle pour soirées dansantes pouvant contenir environ 400 personnes, centre de Paris. Faire offre à : L. M., *Paris-Danse*.

Jeune homme désire connaître jeune femme élégante et agréable, libre après-midi, pour sorties. Ecrire : Noël, *Paris-Danse*.

Petite Correspondance

(5 francs la ligne ou sa hauteur)

Amateur de la danse. — Allez au Henry Dancing. Mlle Lola d'Attray vous apprendra très rapidement les danses nouvelles.

Jeune fille. — Oui, vous pouvez très bien danser le tango si votre cavalier a une tenue correcte.

Ami de la danse. — Nous vous conseillons de publier une petite annonce et nous ne doutons pas que vous trouviez très rapidement ce que vous cherchez.

LES SOCIÉTÉS DANSANTES

Amicale de la Jeunesse Parisienne, 14, r. Charenton (12°).

Eclat de Rire, 121, boulevard Sébastopol (2°).

L'Américaine, 127, rue de Clignancourt (18°).

Les Amis de Terpsichore, 64, rue du Rocher.

Les Danseurs Parisiens, 16, rue Beaurepaire (10°).

La Mascotte, 17, boulevard de Belleville (19°).

L'Oriental, 31, rue Ramey (18°).

La Valseuse, 35, rue Louis-Blanc (16°).

Sporting-Dance, Café de la Galette, 1, rue Papin (3°).

Union de la Jeunesse, 18, rue Grammont (2°).

MORGAN'S DANCING

46^{ter}, rue Saint-Didier, PARIS

THES DANSANTS tous les jours de 4 à 7 heures

SOIRÉES DANSANTES tous les jours de 21 à 23 h. 30

GALAS les mercredi et samedi de 21 à 23 h. 30

Tenue de soirée de rigueur

ATTRACTIONS :: INTERMÈDES

DEUX ORCHESTRES

Orchestre Ferrari et le célèbre Jazz-Band

venant directement de New-York

PRIX D'ENTRÉE : 10 francs

Service de voitures assuré à la sortie

Métro : Boissière. — Trocadéro. — Victor-Hugo

HENRY DANCING

5, rue de Beaujolais — Téléph. : Gut. 51-36

(Caveau historique du Palais-Royal) — en face le restaurant Véfour

THES DANSANTS : tous les jours de 4 à 7 heures

SOIRÉES DANSANTES : tous les jours de 8 h. 30 à 11 h. 30

Leçons particulières par le célèbre professeur Mlle Lola d'Attray

American Bar — Consommations de premier choix

Métro : Bourse — Palais-Royal

CORSETS sur MESURE

PRIX SPECIAUX
 pour
 les lecteurs
 de
Paris-Danse
 Découper ce Bon

Spécialité de Ceintures

pour la Danse et les Sports

Germaine

210 bis, rue de la Convention (Paris-15)

Nord-Sud : Convention